

Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,5 % EN FÉVRIER 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,5 % en février 1992 et s'établit à 136,9 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,4 %, contre 6,0 % l'an passé à pareille époque.

L'évolution de l'indice de ce mois est, à première vue, contradictoire : la hausse mensuelle des prix reste forte (+ 0,5 %) alors que le taux annuel de renchérissement recule sensiblement, passant de 5,0 % en janvier à 4,4 % en février – en novembre dernier, il avait même atteint 5,8 %. Mais ce repli est de caractère avant tout technique et ne doit pas s'interpréter comme un reflux massif de la hausse du niveau général des prix. En effet, l'an passé à pareille époque, les prix des produits pétroliers avaient fortement renchéri en raison de la guerre du golfe arabo-persique et leur pic d'alors provoque un effet de base considérable : sans les prix des produits pétroliers – qui ont baissé de 12,4 % en un an –, le taux annuel de renchérissement s'établirait encore à 5,1 %.

En février, les prix de l'alimentation progressent de 0,3 % (en un an : + 1,2 %). Les baisses de la viande et du poisson compensent largement les hausses, dont les plus fortes portent sur les repas pris au restaurant (+ 2,3 % en 3 mois).

Ce sont aussi les boissons prises au restaurant qui contribuent notablement à l'augmentation de l'indice des **boissons et tabacs** (+ 0,5 % en trois mois; + 2,5 % en un an). A noter, parmi les boissons alcooliques, la baisse du vin et la hausse des spiritueux.

Une légère augmentation du prix du mazout (+ 2,0 %) entraîne celle du **chauffage et éclairage** (+ 0,9 % en un mois; – 13,7 % en un an); de même une faible hausse de l'essence (+ 1,1 %) et l'adaptation des tarifs PTT (+ 3,1 %) provoquent celle des **transports et communications** (+ 0,5 % en un mois; + 5,3 % en un an).

La forte progression de l'indice du groupe **instruction et loisirs** (+ 2,1 % en trois mois; + 5,6 % en un an) découle de hausses marquées – mais en partie saisonnières – des prix des logements de vacances (+ 18,4 %), des voyages à forfait et de la majoration des prix des places de cinéma.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en février 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	136,9	0,5	4,4
Alimentation	21	133,3	0,3	1,2
Boissons et tabacs	5	128,3	0,5	2,5
Habillement	7	137,2	///	3,7
Loyer	18	163,8	///	8,0
Chauffage et éclairage	5	80,0	0,9	- 13,7
Aménagement et entretien du logement	6	127,0	///	4,8
Transports et communications	14	126,5	0,5	5,3
Santé et soins personnels	8	139,4	///	9,4
Instruction et loisirs	16	143,4	2,1	5,6

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 168,3; (septembre 1966 = 100) 286,5

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67

SCS/21 février 1992



Rue du 31-Décembre 8
Case postale 36
1211 Genève 6

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE